

Comment faire partager les valeurs de la République à l'Ecole ?

Tout enseignement a une dimension civique et citoyenne". Pour Jean-Louis Auduc, ancien directeur adjoint d'IUFM, "devenir enseignant c'est se placer face à des responsabilités morales, éducatives, pédagogiques, administratives, juridiques". C'est aussi enseigner dans un contexte historique où l'Ecole a plus que jamais l'obligation de créer du lien social, du sentiment d'appartenance, de porter les valeurs de la République. Cette dernière obligation est inscrite dans l'oral des concours du secondaire. A l'occasion de la publication d'un ouvrage de préparation au capes et à l'agrégation, Jean-Louis Auduc revient sur le rôle civique de l'enseignant. Il répond de façon directe aux questions du moment. Par exemple que peut faire le professeur face à la radicalisation de certains élèves.

Vous publiez un ouvrage de préparation aux épreuves du Capes et de l'agrégation. Pourtant l'épreuve " Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable" a disparu...



Elle est supprimée mais il y a à l'oral du capes et de l'agrégation une interrogation sur le respect et le partage des valeurs de la République dans son enseignement. Dans cet ouvrage j'ai travaillé par rapport aux différentes disciplines en cherchant à être utile en proposant des exercices concrets renvoyant au vécu des enseignants avec des études de cas.

Pour vous c'est important de donner une dimension citoyenne et civique à son enseignement ?

Ces dimensions sont nécessairement incluses dans l'enseignement. Condorcet, Ferry, Zay nous ont appris à ne pas séparer l'instruction de l'éducation. Aujourd'hui, à l'heure des nouvelles technologies, il est encore plus important de permettre au jeune de pouvoir valider l'information, de ne pas confondre opinion et savoir, d'avoir un regard critique.

Le professeur a-t-il des obligations civiques, légales, éthiques ?

Il y a bien une éthique professionnelle ne serait-ce que par rapport à l'exemplarité de l'enseignant. L'enseignant doit pouvoir montrer la distinction entre un savoir légitime et une opinion. Dans le descriptif du métier adopté en 2013, le professeur a l'obligation légale de faire partager les valeurs de la République, de permettre la compréhension du monde, de favoriser par le débat argumenté l'exercice de la citoyenneté, la formation de l'homme, du citoyen et du travailleur.

Mais cette école qui veut faire partager les valeurs de la République n'échappe pas à la critique. Elle-même nourrit les inégalités sociales voir un apartheid scolaire...

Poser ces questions c'est permettre à l'enseignant et à l'institution de s'interroger sur ses pratiques. Ce qui est réel dans l'école aujourd'hui c'est le développement des inégalités sociales. L'"apartheid scolaire" est plutôt une retombée de l'absence de vision urbanistique. Il découle de l'urbanisme. On a créé des écoles, collèges et lycées au plus près de l'habitat plutôt que de les construire sur des carrefours de voies de communication. Par exemple aujourd'hui un jeune de Saint-Denis peut aller de l'école à l'université en ne quittant jamais Saint-Denis. Ça relève de la relégation. Au contraire chaque passage, de l'école au collège, du collège au lycée etc., devrait être un élargissement. Il devrait permettre de s'éloigner de son habitat.

Vous défendez l'idée que l'Ecole doit "forger un sentiment d'appartenance". Comme au 19ème siècle, l'Ecole doit forger la Nation ?

On a besoin d'une appartenance à un territoire, d'avoir des racines. Beaucoup de jeunes ne sont ni d'ici ni d'ailleurs. Et c'est dangereux. Le territoire peut être une civilisation, une région ou une nation. Mais il faut être de quelque part. Or les territoires virtuels déracinent.

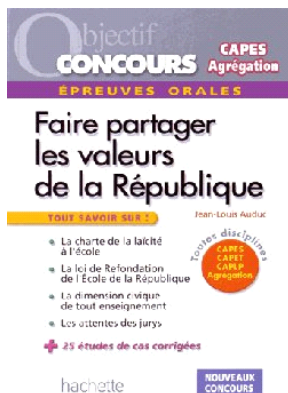
Justement votre ouvrage propose plusieurs études de cas et une d'elle aborde la question des élèves qui se radicalisent, par exemple qui partent combattre en Syrie. Que peut faire un enseignant face à cela ?

J'ai écrit cette étude de cas il y a 6 mois. J'ai vu, en parcourant les établissements scolaires, que ceux qui sont tentés par cela ne correspondent pas au cliché habituel. Ce ne sont pas de vrais musulmans mais des jeunes sans racines qui cherchent des idéaux. Par rapport à cela on attend de l'enseignant qu'il combatte une triple crise. Crise d'identité venant du fait que le jeune ne sache pas d'où il est. Crise d'identité aussi par ce que les espaces publics et privés se confondent avec le développement du numérique. Crise aussi d'identité parce que le jeune de 15 à 19 ans ne trouve pas son utilité. L'école doit donner du sens à tout cela. Par exemple la Maison du lycéen peut créer du collectif et apporter une réponse à la question de l'utilité. Si nous n'arrivons pas à résoudre ces trois crises, on aura raison d'être inquiet. Les enseignants doivent y réfléchir. Tout jeune qui va connaître ces crises peut être rattrapé par de mauvais bergers et partir en Syrie ou en Ukraine. L'Ecole remplit sa mission quand elle contribue à donner des responsabilités et des racines aux jeunes.

Une autre étude de cas aborde la question des injures. Que doit faire un enseignant quand un élève insulte quelqu'un devant lui ?

Malheureusement l'injure est devenue banale dans les stades, dans les médias, à la télévision. Dans le milieu sportif par exemple il n'y a plus de retenue pour les injures. Il faut donc ne pas laisser passer mais aussi discuter avec les jeunes sur ce qu'est une injure en tenant compte du contexte. C'est déjà un travail sur les niveaux de langage. Il faut faire réfléchir les élèves.

Justement les enseignants savent-ils dialoguer et discuter avec les élèves ?



Dans le second degré on est face à des jeunes qui sont responsables. La formation des enseignants doit prendre en compte cette dimension du métier. Dans la future Education civique et morale comme dans l'ECJS actuelle, on met en avant el débat argumenté comme méthode d'apprentissage. C'est en s'appuyant sur lui qu'on peut avoir une réflexion sur les valeurs et créer du sens commun.

Dernier cas de figure : une étude de cas de votre livre aborde le refus de faire un exercice. Que doit faire l'enseignant par exemple devant le refus de visiter un monument ?

Il faut expliquer la différence entre le culturel et le cultuel. Les monuments sont ouverts à tous. Il faut aussi expliquer qu'on ne doit pas gommer le passé. Au capes d'arts plastique spar exemple on a posé la question des plaintes devant un nu. Et à l'Assemblée, des députés ont protesté contre des nus dans un manuel de 6ème. Mais on ne va pas réécrire le passé et mettre des feuilles de vigne aux statues grecques. On doit vivre avec nos racines et ne pas les couper. On peut aussi reconnaître celles des élèves. On peut expliquer que le français est une langue nourrie de 130 langues différentes : alcool, mocassin, patate, tabou voilà des mots qui viennent d'autres civilisations. Montrer cela c'est faire comprendre aux élèves qu'on ne doit pas se couper de ses racines et aussi faire reconnaître la part d'universel qu'il y a dans chaque culture.

Propos recueillis par François Jarraud

Jean-Louis Auduc, Faire partager les valeurs de la République, collection Objectif Concours, Hachette, 2014 | ISBN 978-2-01-161223-6